

## COMMUNE DE CONCOULES

### Délibération du Conseil Municipal

#### Séance du 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mai à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 11 mai 2023, affichée le 11 mai 2023.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Thierry CHARLES, Martine PAYAN, Valérie BRASSEUR  
Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Michel BERTE, excusé, a donné procuration à Thierry CHARLES
- Nicolas LONG

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

**Objet : Délibération n° 20230516 04**  
**Subvention aux associations 2023**  
**Association Les Chats Libres Des Hautes Cévennes**

Le maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention reçue de l'Association Les Chats Libres Des Hautes Cévennes.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil municipal décide le vote d'une subvention.

Résultat du vote : Voix contre : 7 Abstention : 1 Voix pour : 0

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

